

**Procès-verbal de la séance du Conseil général de Cressier du 25 septembre 2025 à 20h00, à
la Maison Vallier**

Présidence du Conseil général : M. Angelo Chittani

Présences :	Effectif :	28	Sont excusés :	M. F. Bésia
	À l'appel :	23		M. M. Charif
	Excusés :	5		Mme L. de Lima Ribeiro
	Absent :	-		M. I. Xheladini
				M. R. Dobler

Sont également présents :

M. André Grandjean, Président du Conseil communal
Mme Laila Cinotti, Vice-Présidente du Conseil communal
M. Ch.-Antoine Evangelista, Secrétaire du Conseil communal
M. Jérémie Veillard, Vice-secrétaire du Conseil communal
Mme Isabelle Garcia, Membre du Conseil communal
M. Raphaël Constantin, Administrateur communal

Ordre du jour

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2025
3. Nomination d'un membre à la Commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme, et des domaines (ETUD) en remplacement de Laurent Demarta, démissionnaire
4. Nomination d'un membre à la Commission Service industriels et travaux publics (SITP) en remplacement de Laurent Demarta, démissionnaire
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 45'000.00 pour la création d'une nouvelle tombe du souvenir au cimetière de Cressier
6. Points en suspens – informations du Conseil communal
7. Divers

1. Correspondance - Appel

M. P. Geissbühler, Président :

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux

J'ai le plaisir d'ouvrir cette séance extraordinaire du Conseil général pour ma première prise de parole en qualité de Président de cette noble assemblée et je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance qui m'est témoignée et l'honneur qui m'est fait. Je tâcherai de me montrer digne de cette fonction.

Je tiens à remercier également chaleureusement M. Angelo Chittani pour sa remarquable année de présidence et puis lui souhaiter un bon retour dans la salle. Je tiens également à vous remercier toutes et tous pour votre engagement pour la commune et pour cette année politique à venir et je me réjouis de la passer ici à Cressier, où la politique se veut rassembleuse et unanimement dévouée pour le bien de la Commune et de ses habitantes et habitants.

Cette cohésion est une vraie chance et nous devons chérir cette manière de faire. Alors que dans tant d'autres lieux, la division et l'opposition frontale sont trop souvent la règle. Alors merci à toutes et tous de donner de votre temps et de votre énergie pour la collectivité, car même si le climat géopolitique mondial ne donne pas beaucoup d'élément pour se réjouir, n'oublions jamais qu'à notre échelle, même modeste, nous avons le pouvoir d'améliorer les choses et la vie des gens.

Et je vous propose de nous y atteler immédiatement. Si l'ordre du jour n'appelle pas de modification, ce qui ne semble pas être le cas, je vous annonce les absences de :

M. Raymond Dobler, M. Majid Charif, Mme Lucena de Lima Ribeiro, M. Frédéric Besia et M. Illir Xheladini.

Je passe désormais la parole à M. Guerne pour l'appel.

Appel selon la liste des présences par M. Guerne.

À l'appel : 23 personnes présentes et 5 excusées. La majorité absolue est à 12.

M. P. Geissbühler, Président :

N'ayant à ma connaissance pas d'autre correspondance, nous pouvons passer au point 2 de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2025

M. P. Geissbühler, Président :

Est-ce que le procès-verbal de notre dernière séance appelle à des commentaires de votre part ?

Si tel n'est pas le cas, je propose que nous passions au vote. Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent l'approuver sont priés de se manifester en levant la main. C'est donc à l'unanimité que le procès-verbal du Conseil général du 26 juin est approuvé par tous les membres présents.

Je remercie d'ailleurs notre ancien président et notre ancienne secrétaire, M. Chittani et Mme Veillard de bien vouloir passer en fin de séance vers notre administrateur communal pour signer le dernier procès-verbal de leur fonction. Nous passons au point 3.

3. Nomination d'un membre à la Commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme, et des domaines (ETUD) en remplacement de Laurent Demarta, démissionnaire

M. P. Geissbühler, Président :

Est-ce qu'un Groupe souhaite proposer une candidature :

- **M. L. Veuve** pour le Groupe Ensemble pour Cressier propose la candidature de M. Majid Charif comme remplaçant.

M. P. Geissbühler, Président :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autre candidature ? Si ce n'est pas le cas, la nomination est donc tacite et nous pouvons remercier M. Charif pour sa candidature.

M. Charif étant absent ce soir, je vous propose de nous abstenir d'applaudissements.

Nous pouvons passer au point 4 de l'ordre du jour.

4. Nomination d'un membre à la Commission Service industriels et travaux publics (SITP) en remplacement de Laurent Demarta, démissionnaire

M. P. Geissbühler, Président :

Est-ce qu'un Groupe souhaite proposer une candidature :

- **M. L. Veuve** pour le Groupe Ensemble pour Cressier propose la candidature de M. Majid Charif comme remplaçant.

M. P. Geissbühler, Président :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autre candidature ? Si ce n'est pas le cas, la nomination est donc également tacite et remercions à nouveau M. Charif pour sa candidature.

Nous pouvons passer au point 5 de l'ordre du jour.

5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 45'000.00 pour la création d'une nouvelle tombe du souvenir au cimetière de Cressier

M. P. Geissbühler, Président :

Est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'un Groupe souhaite s'exprimer ?

Mme B. Gyger :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa récente séance, la commission financière a examiné le rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 45'000.- pour la création d'une nouvelle tombe du souvenir au cimetière.

L'objet a été inscrit au budget des investissements 2025 pour un montant de CHF 50'000.-. Le crédit couvre la désaffectation d'un quartier du cimetière, la réalisation de la fosse ainsi que la partie supérieure du monument. Il inclut également l'aménagement paysager harmonieux de même que la plantation d'arbres et d'arbustes.

Comme prévu dans le budget, cet investissement sera entièrement couvert par un prélèvement au fonds Varo et n'impactera donc pas le mécanisme du frein à l'endettement. Seul un amortissement au taux de 2% sera à la charge des comptes de fonctionnement futurs.

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission financière préavise favorablement l'arrêté tel que présenté.

M. C. Fuchs :

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

La commission SITP s'est réunie le lundi 15 septembre 2025 pour en parler.

On a bien aimé les palmiers sur croquis qui sont magnifiques. Mis à part cette plaisanterie, bien entendu, la commission SITP émet un préavis positif à cet arrêté. Merci beaucoup.

M. L. Veuve :

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe a pris bonne connaissance du rapport relatif à la tombe du souvenir et émet un préavis positif à cette étape.

M. R. Fuchs :

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Il y a 4 ans en arrière, j'avais fait la demande au Conseil communal pour créer justement cette tombe du souvenir. C'était M. Jean-Bernard Simonet. A l'époque il m'avait dit : « Ecoute Raymond, la commune a beaucoup de problèmes financiers » et que cela serait reporté. Maintenant je vois que c'est venu, donc le PLR acceptera ça, mais sans les palmiers aussi. Merci beaucoup.

M. P. Geissbühler, Président :

L'entrée en matière ne semble pas être combattue, je propose de passer à la lecture de l'arrêté.

Lecture de l'arrêté par M. Geissbühler

Je propose que nous passions au vote. Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. C'est donc à l'unanimité que l'arrêté est approuvé, merci. Nous passons au point 6

6. Points en suspens – informations du Conseil communal

M. P. Geissbühler, Président :

Est-ce qu'un Conseiller communal souhaite s'exprimer ?

Mme Isabelle Garcia, Conseillère communale :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je vais vous parler en quelques mots de la place de jeux des Prélards et plus particulièrement les supports à vélos. On nous a rapporté qu'effectivement durant certains moments de la journée (avec le soleil) et de la nuit, ils n'étaient pas visibles et que cela posait problème au niveau sécuritaire, notamment pour les enfants. Donc ce qu'on a fait, c'est que des bandes réfléchissantes sont déjà en commande et je dirais dans les deux prochaines semaines vont être apposées sur ces supports à vélos sur les trois côtés pour que finalement on puisse les voir et que la sécurité puisse être là pour tout un chacun. Voilà.

M. Ch.-A. Evangelista, Conseiller communal :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Donc j'ai 2 points à vous reporter ce soir. Le trottoir de la rue des Saint-Martin est en mauvais état et a déjà été en partie rénové sur ce qui est de ses fondations, il a été renforcé. Et puis maintenant, on a commencé à procéder à un test de finition sur une partie du trottoir. On veut voir ce que ça

donne et en fonction du résultat, on finalisera le trottoir dans ces prochains mois. Voilà, comme ça, ce dossier pourra être clos.

Deuxième point, vous aviez accepté la mise en place, il y a quelques temps, du remplacement du système d'écoute de nos produits d'eau. C'est un système qui s'appelle « Lorno ». Donc la société qui s'occupe de ça a fait le remplacement.

Le nouveau système est en place. C'est un système beaucoup plus sensible, beaucoup plus précis et qui nécessite un temps de réglage « fin », on va dire ça comme ça. Néanmoins, dès la mise en route du système, il nous a déjà donné 6 points d'attention directement sans aucun réglage. Et on a directement pris compte de ces points-là. Un des points était tout près de la Raffinerie, mais c'est un réducteur de pression d'eau qui fait du bruit dans le système. Donc on a capturé comme quoi ce n'est pas une fuite, mais c'est un bruit et le système l'a intégré.

Et on a également 3 points dans le village, un point ici dans la rue Saint-Soleil, qui représente ce qu'on appelle des « fuites noyées ». C'est à dire qu'on a un trou dans la conduite, il y a de l'eau autour et c'est des fuites qu'on n'entend pas. Donc le système les a détectées directement. Donc actuellement on va sur les points que le système nous a donnés dès le départ.

On fait de l'écoute et on contrôle avant de creuser. Bientôt, on va commencer à creuser pour faire des réparations. A futur, l'objectif, évidemment, c'est de gagner du temps. Plus on va utiliser, plus on va peaufiner le système, plus on aura confiance au système. Et dès lors qu'il nous donnera une alarme, parce qu'en fait le système est en direct, c'est à dire que s'il y a une fuite qui se déclenche quelque part, il va nous envoyer une alarme et puis on saura directement où intervenir. Il y aura besoin de moins de contrôles. Donc ça présage bien pour l'avenir.

Et encore concernant ce système-là, on a vraiment mis en place la gestion et les connaissances du système au niveau communal. Notre fontainier, ainsi qu'un backup dans l'administration, vont recevoir une formation, dès mardi prochain si je ne me trompe pas, par l'entreprise qui a installé le système afin de connaître l'interface, de savoir comment travailler dessus et de faire des réglages. Voilà.

7. Divers

M. P. Geissbühler, Président :
Qui souhaite s'exprimer ?

M. R. Fuchs :
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

On m'a déjà répondu à une question, c'est par rapport à ces vélos, vu que je suis garde-vignes, vu que je passe tous les jours, 3-4 fois dans le coin et c'est vraiment dangereux par rapport aux autos qui passent.

Par contre, j'ai une remarque par rapport à cette place de parc, l'autre jour, tout était pris, il y avait une voiture qui était parquée dans les vignes. On se demandait à qui était la voiture. C'est quelqu'un qui était sur la place de jeux, mais il n'a pas pu parquer.

Et aujourd'hui, j'y suis encore passé, sur les 6 autos qui étaient parquées, il n'y en a pas un qui avait le disque bleu. Je trouve que c'est vraiment pénible dans ce coin-là, pour les gens qui vont à la place

de jeux. Par contre, je veux bien encore féliciter les gens qui ont créés cette place de jeux, parce qu'elle est vraiment fantastique, et elle est très occupée, ça je peux vous le dire. Merci.

M. P. Geissbühler, Président :

Merci. J'aimerais corriger un élément que j'ai mentionné plus tôt pour la signature du procès-verbal, c'est Mme Pollicino et non Mme Veillard qui doit passer signer.

S'il n'y a pas d'autres divers, je vous remercie toutes et tous pour votre attention et vous souhaite une excellente fin de soirée. Je lève la séance, il est 20h14.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL,
le Président, le Secrétaire,

P. Geissbühler D. Guerne